LA 1re CELEBRATION

De la St-Jean-Baptiste au Manitoba.

C'est le 24 juin 1871 que fut célébrée pour la première fois la fête de l'Association Canadienne St-Jean-Baptiste au Manitoba. Nos lecteurs aimeront à lire les renseignements suivants ayant trait à l'organisation de la Société Saint-Jean-Baptiste et à sa première fête.

Ces renseignements sont tirés du *Metis*, numéro du 22 juin 1871.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Nous voyons avec un vif sentiment de plaisir qu'on se prépare à fêter le 24 juin parmi nous.

La solennité n'aura ni les grandes pompes, ni l'éclat, ni le retentissement qu'il sera possible, peut-être, de lui donner plus tard ; mais comme expression d'union et d'amour de la patrie, peu la surpasseront en sincérité.

Il y aura une grand'messe pontificale, samedi matin, à St-Boniface, sermon de circonstance, musique, pain bénit, et pique-nique champêtre dans l'après-midi.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que tous sont invités, dans toutes les paroisses, à venir se joindre à la fête.

FÊTE SAINT-JEAN-BAPTISTE A SAINT-BONIFACE.

A une grande assemblée tenue dimanche dernier, le 18 juin, au Collège de Saint-Boniface, l'Hon. M. Girard fut élu Président, et M. George Roy Secrétaire.

M. le Président, dans un discours plein de patriotisme, expliqua le but de l'assemblée. Il ne voulait pas que nous, habitants de la Rivière Rouge, nous restions muets dans ce concert unanime de réjouissances qui s'élève dans toute l'Amérique et même en Europe ce jour-là. Il voulait que les rivages de la Rivière Rouge fussent témoins de notre vitalité et qu'ils redisent que nous aussi nous sommes et voulons rester Canadiens-Français.

Après l'Hon. M. Girard, l'Hon. M. Royal démontra que comme le temps pressait il était urgent de nommer un comité d'organisation. Il fut proposé et adopté que les messieurs suivants feraient partie de ce comité.

Le Rév. Père Lavoie, les Hon. MM. Girard et Royal, MM. Jos. Dubuc, George Roy, Louis de Plainval, Arthur Lévêque, Jean Mager, Louis Schmidt, Baptiste Bruce, Narcisse Marion, Elzéar de la Gimodière, André Beauchemin, Joseph Genthon, Félix Trudel, O Monchamp et Louis Galarneau.

Proposé et adopté que le Président et le Secrétaire de l'assemblée soient le Président et le Secrétaire du comité, et que le Secrétaire soit en même temps le Trésorier du comité.

(Signé)
GEORGE ROY,
Secrétaire.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

(Numéro du 29 juin).

La manière dont s'est célébrée la St-Jean-Baptiste à Manitoba fait le plus grand honneur au patriotisme des organisateurs. C'était un essai, mais cet essai a réussi au-delà de toute espérance.

La grand'messe a été chantée par Sa Grandeur Mgr Taché, qui avait accepté avec un vif plaisir de donner ce nouvel éclat à la fête.

Le vénérable M. J.-B. Thibault, Vicaire-Général, assistait l'évêque à l'autel, et les RR PP. Tissot et Maisonneuve remplissaient les fonctions de diacres d'honneur ; le R. P. McCarthy, celle de diacre, et le R. F. St-Germain, celle de sous-diacre.

L'église était décorée avec beaucoup de goût et présentait un magnifique coup-d'œil.

La procession s'est formée au Collège et est venue, musique en tête, faire escorte à Mgr Taché, qui est parti de son Palais Episcopal pour se rendre à l'église. Le temps était magnifique et il y avait foule. Au moment où la procession entrait dans le Lieu Saint, les cloches sonnaient leur plus joyeux carillon et l'orgue jouait :

Vive la Canadienne !

Chacun portait sur la poitrine un insigne blanc sur lequel étaient les inscriptions : *L'Union Fait la Force*, et *Societe St-Jean-Baptiste de Manitoba*, avec deux jolies feuilles d'érables du Canada au sautoir. Plusieurs avaient des feuilles de chêne à la boutonnière.

Diverses parties d'une messe en musique de Monti ont été exécutées par le chœur des RR. SS. de la Charité.

Nous avons déjà eu occasion de parler avec éloge du chœur de la cathédrale et ce serait nous répéter que de dire que peu d'églises en Canada, ont une musique aussi vraiment religieuse et choisie que celle que nous avons ici.

Le Président du Comité a conduit Madame J. H. McTavish à l'offrande et à la quête.

Le pain bénit, qui était splendide avec ses décorations de fleurs, de verdure et de feuilles d'érable en sucre, avait cinq étages.

Pendant l'office divin, conduit au milieu des pompes les plus solennelles de notre Sainte Religion, la musique de notre Collège a joué à diverses reprises, les plus brillants morceaux de son répertoire.

Mgr Taché avait bien voulu s'engager à donner le sermon de circonstance

Prenant pour texte ces paroles de l'Evangile du jour : *Benedictus Dominus quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ*, ... le pieux prélat a trouvé des paroles émouvantes de piété et de patriotisme, et produit la plus vive impression sur l'assistance attentive et recueillie.

Après la Messe, la procession s'est reformée et a pris au son de la musique le chemin du bocage en arrière du Collège, où des provisions de bouche, attendaient les excursionnistes, ainsi qu'une franche gaieté qui a duré bien plus longtemps encore que les provisions de bouche.

Les discours patriotiques, cet accomplissement obligé de toute fête nationale, ont eu leur tour et chacun s'est acquitté de sa tâche avec un rare bonheur d'expression et d'enthousiasme. Nous avions peu ou point à envier à nos voisins du Bas-Canada. M. le Président du Comité a parlé le premier, puis l'Hon. M. Royal, le R P. Lavoie, M. Jos. Dubuc, M. P. P.; le R. P. Allard, M. G. Roy, Secrétaire ; M. Louis Schmidt, M. P. P., et enfin M. Lévêque qui a chanté les drapeaux de Carillon aux applaudissements répétés de l'assemblée.

Vers trois heures et demi les excursionnistes sont revenus au Palais Episcopal pour saluer une dernière fois le bien-aimé Prélat ; ils se sont ensuite dispersés au son du :

God Save the Queen !

Le soir, la fête a été dignement couronnée par la Bénédiction Solennelle du Très Saint Sacrement.

Tel est en abrégé le compte-rendu de la journée du 24 juin à Saint-Boniface de la Rivière Rouge.

L'empressement des Métis à prendre à cette solennité religieuse autant que patriotique, et la bonne entente qui a présidé à tous les détails, nous donne la douce confiance que dans ce coin perdu, des immenses prairies canadiennes, un groupe national s'est affirmé qui tiendra à l'honneur de faire fleurir ici, les vertus de ses glorieux ancêtres de la Nouvelle France.

Un Point d'Histoire.

Veut-on connaître les noms des Chefs Indiens qui signèrent le traité du Fort de Pierre, le 3 août 1878, traité qui consacrait la prise de possession du Manitoba par le Gouvernement Anglais, et fixant les avantages et allocations consenties aux tribus indiennes, maîtresses de ces territoires ?

Ce sont :

Mis-koo-ke-new, (ou l'Aigle Rouge).

Ka-ke-ka-penais, (ou Toujours Oiseau).

Na-sha-ke-Penais, (ou Oiseau qui s'abaisse).

Na-na-wa-nanan, (Centre de queue d'oiseau).

Ke-we-tayash, (qui tourne en son vol).

Wa-ko-wush, (Le Bois Pourri).

Oo-za-we-kwan, (La Plume Jaune).

Ces chefs appartenaient à la tribu de Sauteux et à celle des Cris Maskégons.

Une Visite Historique.

Le 18 septembre 1871, Winnipeg recevait la visite d'un parti de *Sioux* qui se donnaient le luxe d'une promenade dans la nouvelle Capitale.

Autrefois ils étaient en guerre continuelle avec les Sauteux, leurs ennemis implacables, et ne se rencontraient pas sans des combats sanglants.

Maintenant la hache de guerre est enterrée et ils fument ensemble le calumet de la Paix. Ces Sioux ne sont pas des millionnaires, tant s'en faut. Cependant ils se sont faits aussi beaux que possible pour la circonstance.

Leurs têtes sont ornées de splendides plumes d'aigle, en quantité égale au nombre d'ennemis qu'ils ont tués ; leurs oreilles sont ployées sous le poids des brimborions et débris des breloques qui y sont suspendus ; et leurs figures rayonnent de brillants tatouages aux desseins bizarres et aux couleurs éclatantes. On les a vus exécuter leurs danses burlesques au son rien moins qu'entraînant de leur tambour classique, et de leur chant plus classique encore.

—*Le Metis*, 21 sept. 1871.

L'avocat et Son Chien.

Un jour maître Cazeneuve, avocat toulousain dont les excentricités furent célèbres, se rendait d'assez mauvaise grâce au tribunal.

Azor, son chien, avait eu la curiosité de le suivre au Palais. Maître Cazeneuve qui ne savait rien refuser à son caniche ne s'y était point opposé.

—Eh ! où allez-vous donc comme ça, maître Cazeneuve ? lui dit un confrère en l'accostant sur la place du Capitole.

—Où voulez-vous que j'aille ? Pardi ! Toujours au même endroit ; je vais à la première instance.

—Et Azor ?

—Lui aussi il y va.

—Bonne chance à tous les deux.

—Je vous remercie pour lui

Arrrivés au tribunal, Azor alla s'asseoir à l'extrémité du banc de la défense, et son maître se mit à plaider.

Malheureusement il advint que, entraîné par son éloquence, l'avocat éleva la voix. Azor, qui sans doute n'aimait pas le bruit, se mit à aboyer pour manifester son mécontentement.

Maître Cazeneuve suspendit son plaidoyer et, s'adressant au chien :

—Azor, lui dit-il, fais-moi le plaisir de te taire.

Azor se tut, mais il ne se tut pas longtemps.

En effet, bientôt après l'avocat s'étant livré à des considérations trop "élevées" pour les nerfs délicats d'Azor, l'animal aboya derechef, et cette fois avec un tel entrain, que la défense ne fut plus libre.

Alors l'avocat impatienté, se tourna vers l'interrupteur, et, avec des geste d'ancien télegraphe :

—Enfin, Azor, lui dit-il, ça ne peut pas durer comme ça, si tu veux plaider, plaide, ou laisse-moi plaider.

LE TEMPS DES ROSES.

Mignonne, voici le printemps.
Aimons-nous bien au temps des roses,—
L'azur dans les cieux éclatants,
Rouvre ses portes longtemps closes,
D'où la lumière, en flots vainqueurs,
Descend jusqu'au fond de nos cœurs,
Aimer! chanter! les douces choses!

Les taillis sont pleins de chansons ;
Aimons-nous bien au temps des roses,—
Et l'aurore met des frissons
Au cœur tremblant des pleurs écloses.
Sur nos fronts l'aile du matin
Fait passer un souffle incertain.
Aimer! rêver! les douces choses!

Nos rêves son vite lassés.
Aimons-nous bien au temps des roses,—
Les beaux jours sont bientôt passés :
Le cœur a ses métamorphoses.
Mais le temps n'y saurait ternir
La floraison du souvenir.
Aimer! souffrir! les douces choses!